

## 24 adhérents de l'Usgeres signent la Charte de la diversité

**A l'occasion de l'Assemblée générale de l'Usgeres, le mercredi 19 mai, 24 syndicats et groupements d'employeurs adhérents ont signé la Charte de la diversité, en présence de Kag Sanoussi, Secrétaire Général de la Charte de la diversité.**

La Charte de la diversité est un texte d'engagements des entreprises pour mobiliser leurs salariés et faire évoluer leurs pratiques internes. Objectif : lutter contre les discriminations dans les procédures de recrutement et d'évolutions professionnelles.

Depuis 2007, l'Usgeres met en œuvre une politique concrète et ambitieuse en matière d'égalité et de prévention des discriminations à travers des actions de sensibilisation et de formation des employeurs ou encore la création en mars dernier du premier réseau égalité et prévention des discriminations dans l'économie sociale. Les adhérents de l'Usgeres sont ainsi fortement sensibilisés à cette problématique, c'est pourquoi ils ont répondu présent lors de la signature de la Charte de la diversité.

*« Nous signons collectivement la Charte de la diversité parce que nous avons la conviction depuis longtemps que les femmes et les hommes dans leurs diversités doivent être au cœur des projets économiques. C'est aussi une manière d'illustrer nos principes et valeurs dans les politiques de gestion des ressources humaines de nos entreprises »* a souligné Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

L'Usgeres souhaite que cette signature permette de :

- valoriser les modes d'entrepreneuriat de l'économie sociale dans les travaux des animateurs de la charte
- favoriser les échanges et synergies avec les entreprises de l'économie générale sur l'éthique managériale, les responsabilités des dirigeants, la gouvernance...

Pour Alain Cordesse *« les employeurs de l'économie sociale doivent travailler à objectiver davantage leurs pratiques en matière de promotion de l'égalité de lutte contre les discriminations tout les partageant avec d'autres secteurs de l'économie »*.

Plus largement, l'Usgeres souhaite ainsi faire vivre ses engagements en faveur d'une mobilisation au plus près des territoires et soutiendra ses délégations régionales volontaires désireuses de participer au tour de France diversité qui se tiendra du 21 septembre au 17 décembre 2010.

**USGERES** - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 750 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation interbranche de l'économie sociale.

**Contact presse :**

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - [www.usgeres.fr](http://www.usgeres.fr)